

GOFFART

FORMATIONS

LA SÉCURITÉ N'ATTEND PAS

Catalogue des FORMATIONS



SECOURISME



SÉCURITÉ INCENDIE



HABILITATION ÉLECTRIQUE



HABILITATION VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ERGONOMIE & SANTÉ AU TRAVAIL



HYGIÈNE SÉCURITÉ ENVIRONNEMENT



FORMATION ECHAFAUDAGE



FORMATION AIPR



ÉLUS, COLLECTIVITÉS & ERP



AUTORISATION DE CONDUITE



ESPACE CONFINÉ



FORMATIONS SPÉCIFIQUES

2024

VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED



14H



3-10

Public visé

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004), monté par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner* une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté
- Toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage

NOTA : Les chef d'établissement demeurent responsables de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

Compétences développées / objectifs

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières, prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24 mètres monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la R408 :

- Réceptionner* l'échafaudage avant utilisation
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de montage/démontage d'éléments de l'échafaudage**)
- Utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification
- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser les vérifications de mise et remise en services, trimestrielles et journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications

* Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, s'il est monté selon les règles de l'art et s'il est en bon état.

** Les opérations de montage et démontage doivent être réalisées par une personne formée.

SUITE DU PROGRAMME SUR LA PAGE SUIVANTE

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage, ou aide au montage, ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française ; la lecture de plans ; et les mathématiques élémentaires

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur titulaire de la certification R 408

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et Certificat INRS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

La périodicité du renouvellement de la formation sera déterminée par l'employeur



VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED (Suite)

PRÉREQUIS

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage, ou aide au montage, ou encadrement de chantier
- Maîtriser la langue française ; la lecture de plans ; et les mathématiques élémentaires

LIEU DE FORMATION

- Choix d'une salle adaptée à l'accueil de 10 personnes

FORMATEUR

- Formateur titulaire de la certification R 408

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Partie théorique : Questionnaire à choix multiples
- Partie Pratique : Évaluation sommative

ATTRIBUTION FINALE

- Attestation individuelle de formation et Certificat INRS

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Toutes les sessions sont réalisées en présentiel, Intra ou en Inter entreprise ;
- Le délai d'inscription est de 10 jours ;
- Si vous pensez être en situation de handicap, vous pouvez nous contacter

TARIFS

- Merci de bien vouloir nous contacter, réponse sous 48 heures

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

La périodicité du renouvellement de la formation sera déterminée par l'employeur

Programme de la formation

Les enjeux de la prévention

Les rôles et responsabilités des différents acteurs

La prévention des risques

- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer - Rendre compte

Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation

L'exploitation de la notice du fabricant

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent

L'examen d'adéquation

L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation

L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage

Le compte-rendu / procès-verbal de réception

Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Méthodologie utilisée

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques

NOTA : Dans le cas où la formation « Vérifier des échafaudages de pied » (2 jours) est associée à la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » (3 jours) ; la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours (au lieu de 5 jours).



CERTIFICATIONS



Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION



GOFFART FORMATIONS

06 84 95 92 54

goffart-formationen@orange.fr

35, Avenue Kennedy - 76120 Grand Quevilly